

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE 3

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE

Vu le code de l'éducation;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de maitre, modifié par les décrets n° 2002-480 du 8 avril 2002 et n°2002-604 du 25 avril 2002

Vu l'arrêté ministériel du 25 octobre 2002 relatif aux habilitations de l'Université Aix-Marseille 3 à délivrer des diplômes nationaux de troisième cycle

Vu les pièces justificatives produites par M. PHILIPPE DEMEESTERE, né le 4 juillet 1980 à MARSEILLE (013), en vue de son inscription au Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées DROIT DES AFFAIRES INTERNATIONALES

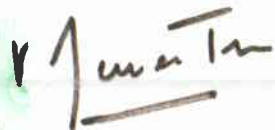
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires
le **DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES DROIT DES AFFAIRES INTERNATIONALES**, *mention bien*

est décerné à **M. PHILIPPE DEMEESTERE**

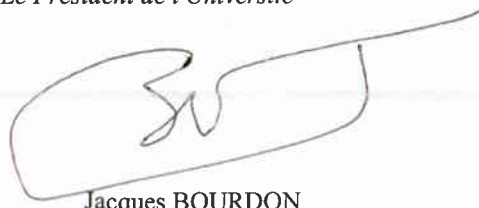
à qui est conféré le grade de master

au titre de l'année universitaire 2002-2003.

Le titulaire



Le Président de l'Université


Jacques BOURDON

Fait à Aix-en-Provence, le 29 septembre 2003

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Jean-Michel LACROIX

N° AIMATII 4112489

/2003200200060